

Les exploitations non professionnelles d'élevage herbivore en France

Vincent Chatellier, Valérie Jacquerie

▶ **To cite this version:**

Vincent Chatellier, Valérie Jacquerie. Les exploitations non professionnelles d'élevage herbivore en France. 11. Rencontres Recherches Ruminants, Dec 2004, Paris, France. hal-02759126

HAL Id: hal-02759126
https://hal.inrae.fr/hal-02759126

Submitted on 4 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les exploitations non professionnelles d'élevage herbivore en France

V. CHATELLIER, V. JACQUERIE
INRA – LERECO, rue de la Géraudière, BP 71627, 44316 Nantes Cedex 3

RESUME - Cet article propose, à partir des données du Recensement agricole français des exercices 1988 et 2000, une analyse des exploitations agricoles non professionnelles, principalement celles relevant des activités d'élevage herbivore (bovins-lait, bovins-viande, ovins-caprins et polyculture-élevage). Depuis 1988, le secteur agricole a été marqué par un mouvement de "professionnalisation" conduisant, surtout en élevage laitier, à une baisse importante du poids relatif des structures non professionnelles. Ces 270 530 unités répertoriées en 2000 représentent 41 % des exploitations agricoles totales, pour seulement 12 % des emplois, 8 % de la superficie agricole et 5 % de l'activité économique. Proportionnellement plus nombreuses en haute montagne, elles se caractérisent par une très faible dimension moyenne et par une forte proportion de chefs d'exploitation âgés, inactifs et / ou pluri-actifs. Ces unités sont peu représentées dans les productions animales exigeantes en main-d'œuvre, comme c'est le cas en production laitière (6 % des exploitations du type "bovins-lait" et 0,7 % du cheptel de vaches laitières). Plus fréquentes dans le type "bovins-viande" (45 % des exploitations et 7 % des vaches allaitantes), elles se retrouvent surtout dans les secteurs ovins-caprins (73 % des exploitations de ce type) et équins.

Non professional livestock herbivorous farms in France

V. CHATELLIER, V. JACQUERIE
INRA – LERECO, rue de la Géraudière, BP 71627, 44316 Nantes Cedex 3

SUMMARY - This article proposes, from data of the French agricultural Census of 1988 and 2000, an analysis of non-professional farms, mainly those concerning herbivorous breeding activities (bovine-milk, bovine-meat, sheep-caprine and mixed farming-breeding). Since 1988, the agricultural sector has been marked by a "professionalisation" trend, especially in the dairy sector, leading to an important fall of the relative weight of non-professional structures. These 270 530 farms listed in 2000 account for 41 % of the total farms, for only 12 % of employment, 8 % of the agricultural surface and 5 % of the economic activity. Proportionally in greater numbers in high mountains, they are characterised by a very low average dimension and by a strong proportion of old, inactive and / or pluri-active farm managers. These units are slightly represented in labour demanding livestock productions, as in dairy production (6 % of the farms and 0.7 % of the dairy cows). More frequent in the "bovine-meat" type (45 % of the farms and 7 % of beef cows), they are especially found in the ovine-caprine (73 % of the farms) and equine sectors.

INTRODUCTION

Le Recensement agricole de l'exercice 2000 compte, en France, 663 800 exploitations agricoles. Une exploitation agricole est définie comme une unité économique et de production répondant simultanément aux trois conditions suivantes : elle produit des biens agricoles (toute unité dont la finalité n'est pas l'acte de production de produits agricoles est écartée et certains produits sont exclus) ; elle dépasse une dimension minimale (superficie, nombre d'animaux, etc.) qui, en théorie, lui permet de participer à un processus de transaction commerciale ; elle dispose d'une gestion courante indépendante. Une segmentation est souvent opérée au sein de cette population de manière à distinguer les exploitations dites " professionnelles " des unités " non professionnelles ". Ces dernières (270 530 unités) ont moins de 8 UDE de marge brute standard[1] et / ou moins de 0,75 unités de travail agricole (UTA).

Partant d'un traitement des données du Recensement agricole des exercices 1988 et 2000, cet article propose une analyse centrée sur les exploitations non professionnelles, principalement celles issues des orientations technico-économiques (OTEX) suivantes : bovins-lait (OTEX n°41 et n°43), bovins-viande (OTEX n°42), ovins-caprins (OTEX n°44) et polyculture-élevage (OTEX n°60, n°71 et n°81). Cette réflexion sur les exploitations non professionnelles d'élevage herbivore est jugée utile dans un contexte caractérisé par la mise en œuvre d'une nouvelle réforme de la PAC, le renforcement des contraintes inhérentes à l'activité productive (environnement, bien-être animal, sécurité sanitaire des produits, etc.) et les mutations sociologiques du métier d'agriculteur. Cela l'est d'autant plus que de nombreuses analyses ne distinguent pas toujours très clairement cette catégorie d'exploitations au mode de fonctionnement pourtant assez spécifique.

[1] La marge brute standard (MBS) d'une exploitation correspond à une estimation de sa valeur ajoutée potentielle. Elle est déterminée en appliquant des coefficients, variables selon les régions, aux unités physiques de production (superficie et cheptel). La MBS se mesure en Unité de Dimension Economique (1 UDE = 1 200 euros).

1. UN FORT RECUL EN BOVINS-LAIT

Le nombre d'exploitations agricoles non professionnelles (toutes OTEX) a diminué de 40 % entre 1988 et 2000, passant de 446 990 à 270 530 unités (APCA, 2002). Ce recul est supérieur à celui observé pour les exploitations professionnelles (-31 %), manifestant ainsi un mouvement de "professionnalisation" de l'agriculture française.

Tableau 1 : évolution du nombre d'exploitations agricoles (1988-2000)

		1988	2000	Variation 1988-2000
Bovins-lait	Non prof.	30 610	4 980	-84 %
	Prof.	144 620	82 200	-43 %
	Total	175 230	87 180	-50 %
Bovins-viande	Non prof.	51 130	34 850	-32 %
	Prof.	44 330	42 710	-4 %
	Total	95 460	77 560	-19 %
Ovins-caprins	Non prof.	85 290	59 870	-30 %
	Prof.	29 100	22 590	-22 %
	Total	114 400	82 460	-28 %
Polyc.-élevage	Non prof.	95 840	38 720	-60 %
	Prof.	105 830	61 490	-42 %
	Total	201 670	100 210	-50 %
Toutes OTEX	Non prof.	446 990	270 530	-40 %
	Prof.	569 760	393 280	-31 %
	Total	1 016 750	663 810	-35 %

Sources : Recensement agricole 1988 et 2000

Toutes les orientations de production n'ont pas été concernées avec la même intensité par ce recul. Ainsi, le nombre d'unités non professionnelles du type "bovins-lait" a chuté de 84 % (tableau 1), ceci s'expliquant par la conjonction de deux principaux facteurs : la politique nationale menée depuis l'application des quotas laitiers a encouragé, *via* l'octroi de soutiens publics spécifiques, la cessation d'activité de nombreux petits livreurs de lait ; les mesures de plus en plus restrictives liées à la qualité bactériologique du lait et à la vente directe des produits laitiers ont impliqué une modernisation des infrastructures nécessitant, souvent, une taille minimale supérieure à celle retenue pour définir les unités non professionnelles. Pour le type "polyculture-élevage", le nombre d'exploitations non professionnelles a également baissé drastiquement (-60 %), cette évolution devant être mise en relation avec l'instauration des programmes de préretraite pour les agriculteurs âgés de plus de 55 ans. Par ailleurs, l'instauration d'une jachère obligatoire en grandes cultures et l'octroi de paiements compensatoires versés à l'hectare ont entraîné une concurrence foncière accrue, laquelle s'est notamment manifestée par un déplacement de surfaces des unités non professionnelles vers les unités professionnelles. Pour les types "bovins-viande" et "ovins-caprins", le recul est moins important en terme relatif (respectivement -32 % et -30 %).

2. PRES DE 75 % D'EXPLOITATIONS NON PROFESSIONNELLES EN OVINS-CAPRINS

Les exploitations agricoles non professionnelles qui représentent, toutes OTEX confondues, 40,8 % de l'effectif total, rassemblent 12,3 % des UTA, 8,2 % de la superficie agricole utile (SAU), 5,5 % de la MBS, 4,1 % du cheptel de bovins et 11,1 % des ovins-caprins (tableau 2).

Tableau 2 : poids des exploitations non professionnelles (en % du total)

	Bovins lait	Bovins viande	Ovins-caprins	Polyc.-élevage	Toutes OTEX
Nbre d'exploitations	5,7 %	44,9 %	72,6 %	38,6 %	40,8 %
UTA	2,0 %	21,6 %	39,6 %	12,1 %	12,3 %
SAU	0,9 %	11,6 %	22,8 %	5,4 %	8,2 %
MBS	0,7 %	9,5 %	13,2 %	3,4 %	5,5 %
Bovins (têtes)	0,6 %	10,1 %	6,7 %	2,7 %	4,1 %
Ovins, caprins (têtes)	2,2 %	7,4 %	11,2 %	13,3 %	11,1 %

Sources : Recensement agricole 2000

Ce poids relatif des unités non professionnelles varie fortement selon les types d'élevage. Il est très élevé dans le type "ovins-caprins" (72,6 % de l'effectif pour 39,6 % des UTA, 22,8 % de la SAU et 11,2 % du cheptel) et également, mais de manière plus modérée, dans les types "bovins-viande" (44,9 % de l'effectif) et "polyculture-élevage" (38,6 % de l'effectif). Les unités non professionnelles jouent, en revanche, un rôle marginal dans le secteur laitier (5,7 % de l'effectif), du fait principalement de l'astreinte liée à la traite bi-quotidienne et des conditions matérielles requises pour le stockage et la commercialisation du lait.

3. PLUS DE POIDS EN HAUTE MONTAGNE

Plus de la moitié (56 %) des exploitations agricoles non professionnelles (toutes OTEX) est située en plaine, 23 % dans les zones défavorisées simples et 21 % dans les zones de piémont, montagne et haute montagne. Les unités non professionnelles sont cependant proportionnellement plus nombreuses en haute montagne (52 % de l'effectif total, contre 40 % en plaine) du fait de l'existence d'une forte pluri-activité, encouragée en partie par la présence d'activités touristiques.

Tableau 3 : localisation des exploitations non professionnelles selon les zones

	Bovins lait	Bovins viande	Ovins-caprins	Polyc.-élevage	Toutes OTEX
Nombre d'exploitations non professionnelles					
Plaine	2 450	17 540	29 580	17 960	152 670
Piémont	170	2 240	3 350	3 230	14 160
Montagne	1 380	7 950	11 010	6 310	39 960
Haute montagne	340	730	1 670	390	3 850
Autres zones défav.	630	6 400	14 270	10 830	59 890
Exploitations non professionnelles / Exploitations agricoles totales (%)					
Plaine	5 %	65 %	91 %	33 %	40 %
Piémont	6 %	29 %	60 %	56 %	46 %
Montagne	6 %	37 %	52 %	66 %	41 %
Haute montagne	25 %	62 %	48 %	82 %	52 %
Autres zones défav.	6 %	32 %	72 %	36 %	41 %

Sources : Recensement agricole 2000

Dans le secteur bovins-lait, les unités non professionnelles sont rares dans toutes les zones étudiées, à l'exception de la haute montagne, où l'effectif reste cependant modeste (tableau 3). Dans le secteur bovins-viande, la moitié des unités non professionnelles est localisée en plaine, où elles représentent 65 % de l'effectif (contre seulement 37 % en montagne). Plus de 90 % des exploitations du type "ovins-caprins" situées en plaine sont considérées comme non professionnelles, cette proportion atteignant un minimum de 48 % en haute montagne. En ce qui concerne le type "polyculture-élevage", les deux tiers des unités de montagne sont non professionnelles.

4. DE NOMBREUX EXPLOITANTS INACTIFS

Concernant la structure de la main-d'œuvre, les unités non professionnelles (qui relèvent à 97 % du statut individuel) présentent quelques spécificités. Elles rassemblent, à l'échelle nationale, une population familiale totale de 670 500 personnes (soit 32 % de l'effectif total), dont 41 % sont chefs d'exploitation ou coexploitants. Parmi ceux-ci, 28 % sont des femmes, contre seulement 18 % dans les unités professionnelles (Rattin, 2002).

Tableau 4 : profession principale des chefs d'exploitation et des coexploitants dans les exploitations agricoles non professionnelles

	Bovins lait	Bovins viande	Ovins-caprins	Polyc.-élevage	Toutes OTEX
Total actifs	53 %	62 %	65 %	48 %	59 %
Exploitants agricoles	35 %	29 %	20 %	21 %	23 %
Ouvriers agricoles	2 %	3 %	3 %	2 %	4 %
Autres professions	16 %	30 %	42 %	25 %	32 %
Total inactifs	47 %	38 %	35 %	52 %	41 %
Retraités agricoles	38 %	30 %	17 %	34 %	23 %
Autres inactifs	9 %	8 %	18 %	18 %	18 %
Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

Sources : Recensement agricole 2000

Outre la présence de nombreux inactifs (41 % des chefs d'exploitation), les unités non professionnelles se caractérisent également par une forte pluri-activité. En effet, moins du quart des chefs d'exploitation exerce, en profession principale, le métier d'exploitant agricole. Cette proportion s'échelonne de 20% dans le type "ovins-caprins" à 35% dans le type "bovins-lait" (tableau 4). Les inactifs sont, quant à eux, proportionnellement plus nombreux en polyculture-élevage (52 %) et en bovins-lait (47 %) qu'en ovins-caprins (35 %).

Environ 45% des chefs d'exploitation regroupés dans les unités non professionnelles ont plus de 60 ans (contre 7 % pour les unités professionnelles). Par ailleurs, près 84 % des actifs familiaux n'ont aucune formation agricole initiale (contre 51 % dans les unités professionnelles) et ce, malgré les exigences renforcées en matière de formation pour l'octroi de soutiens publics à l'installation.

5. UNE FAIBLE CONTRIBUTION AU CHEPTEL D'HERBIVORES

Les exploitations non professionnelles se spécialisent davantage dans des productions animales laissant une certaine marge de liberté dans l'organisation du travail, impliquant peu d'investissements en bâtiments et offrant des possibilités de commercialisation en circuits courts.

Ainsi, les unités non professionnelles détenant des vaches laitières ne concernent que 2,7 % de l'ensemble des exploitations non professionnelles et rassemblent 0,7 % du cheptel national de vaches laitières (tableau 5). Ces proportions sont également très faibles pour les brebis laitières (respectivement 0,1 % et 1,3 %). Les exploitations non professionnelles jouent, en revanche, un rôle déterminant dans le secteur des équins. En effet, 55 % des exploitations agricoles détenant des équins sont non professionnelles, ces unités regroupant 54 % du cheptel total d'équidés (à noter cependant qu'une part non négligeable de l'activité équine relève de structures hippiques ou de haras, non intégrés dans le Recensement agricole). Les unités non professionnelles contribuent également de façon non négligeable au cheptel de brebis nourrices (15 % du cheptel et 55 % des exploitations). Par ailleurs, si un quart des exploitations ayant des vaches allaitantes et non professionnel, seulement 7 % du cheptel sont concernés (Institut de l'Elevage, 2003).

Tableau 5 : le cheptel d'herbivores dans les unités non professionnelles

	Exploit. non professionnelles en ayant…			Cheptel dans les exploit. non prof.	
	Nbre	% des exploit. non prof.	% des exploit. en ayant	% du cheptel total	Têtes/ exploit. concernée
Bovins (total)	63 690	23,5 %	22,6 %	4,1 %	13,0
Vaches laitières	7 370	2,7 %	5,7 %	0,7 %	4,1
Vaches nourrices	43 020	15,9 %	25,8 %	7,1 %	7,1
Veaux < à 1 an	36 610	13,5 %	15,5 %	3,7 %	5,4
Bovins 1 à 2 ans	30 240	11,2 %	13,7 %	3,6 %	4,5
Adultes ≥ 2 ans	35 650	13,2 %	15,6 %	6,0 %	4,4
Equidés (total)	44 730	16,5 %	55,3 %	53,9 %	5,4
Juments poulinières	30 870	11,4 %	60,0 %	54,1 %	2,9
Caprins (total)	10 850	4,0 %	39,8 %	6,7 %	7,4
Chèvres	10 170	3,8 %	39,4 %	7,3 %	6,0
Ovins (total)	50 120	18,5 %	52,4 %	11,7 %	22,0
Brebis nourrices	48 710	18,0 %	55,4 %	15,4 %	16,4
Brebis laitières	360	0,1 %	5,9 %	1,3 %	51,6

Sources : Recensement agricole 2000

Entre 1988 et 2000, la contribution des exploitations non professionnelles aux effectifs d'herbivores a diminué pour toutes les catégories animales, à l'exception des juments poulinières. La diminution a été assez importante pour les vaches laitières (de 4 % en 1988 à 0,7 % en 2000), les vaches allaitantes (de 13,6 % à 7,1 %), les chèvres (de 19,8 % à 7,3 %) et les brebis laitières (de 8,5 % à 1,3 %).

6. LES UNITES NON PROFESSIONNELLES ONT MOINS DE 10 HECTARES DE SAU

Les 270 530 exploitations agricoles non professionnelles ont, en moyenne nationale, une main-d'œuvre de 0,43 UTA, une dimension économique de 5,8 UDE et une surface agricole de 8,5 hectares. Leur cheptel est composé de 0,1 vache laitière, 1,1 vache allaitante, 0,2 chèvre, 0,1 brebis laitière et 3 brebis nourrices (tableau 6).

Tableau 6 : caractéristiques moyennes des exploitations non-professionnelles

	Bovins lait	Bovins viande	Ovins-caprins	Polyc.-élevage	Toutes OTEX
Exploitations	4 980	34 850	59 870	38 720	270 530
UTA	0,62	0,53	0,46	0,45	0,43
MBS	6,2	4,2	2,0	4,0	5,8
SAU (ha)	8,9	11,8	7,8	7,1	8,5
Vaches laitières	4,7	0,0	0,0	0,1	0,1
Vaches allaitantes	0,8	6,5	0,3	1,2	1,1
Chèvres	0,2	0,0	0,8	0,2	0,2
Brebis laitières	0,0	0,0	0,3	0,0	0,1
Brebis nourrices	0,4	0,6	9,7	3,4	3,0

Sources : Recensement agricole 2000

Les 4 980 élevages laitiers non professionnels disposent, en moyenne, de 4,7 vaches laitières et de 8,9 hectares (contre 35,6 vaches laitières et 61,5 hectares pour les unités professionnelles). Les 34 850 exploitations non professionnelles du type "bovins-viande" détiennent, quant à elles, 6,5 vaches allaitantes et 11,8 hectares (contre 48,5 vaches allaitantes et 72,9 hectares pour les unités professionnelles). Les exploitations non professionnelles du type " ovins-caprins " regroupent, pour leur part, 9,7 brebis nourrices pour 7,8 hectares (contre respectivement 131,0 brebis nourrices et 70,1 hectares). Derrière ces valeurs moyennes, une forte diversité de situation existe cependant au sein de chaque type.

7. TROIS CATEGORIES D'EXPLOITATIONS NON PROFESSIONNELLES

La définition des exploitations non professionnelles utilisant un "et / ou" entre les deux indicateurs mobilisés (moins de 8 UDE et / ou moins de 0,75 UTA), le groupe ainsi constitué n'est pas homogène. Trois catégories peuvent être distinguées (Chatellier et Jacquerie, 2004).

La première catégorie regroupe les exploitations ayant une petite dimension économique (moins de 8 UDE) et peu de main-d'œuvre (moins de 0,75 UTA). Elle rassemble 67 % des exploitations agricoles non professionnelles, pour seulement 38 % des emplois, 33 % de la SAU et 27 % de la MBS. Elle détient, par ailleurs, 37 % des bovins et 52 % des ovins-caprins (tableau 7). Au sein des exploitations non professionnelles, cette catégorie joue un rôle important en "ovins-caprins" (77 % des unités pour 51 % de la SAU, 50 % de la MBS et 51 % du cheptel) et en "polyculture-élevage" (72 % des exploitations pour 42 % de la SAU).

Tableau 7 : répartition des unités non professionnelles selon trois catégories

		Bovins lait	Bovins viande	Ovins-caprins	Polyc.-élevage	Toutes OTEX
MBS < 8 et UTA < 0,75	Exploitations	51 %	64 %	77 %	72 %	67 %
	UTA	26 %	36 %	39 %	42 %	38 %
	MBS	25 %	39 %	50 %	41 %	27 %
	SAU	24 %	40 %	51 %	42 %	33 %
	Bovins	24 %	40 %	44 %	29 %	37 %
	Ovins-caprins	39 %	42 %	51 %	57 %	52 %
MBS < 8 et UTA ≥ 0,75	Exploitations	35 %	27 %	21 %	20 %	16 %
	UTA	63 %	56 %	59 %	50 %	47 %
	MBS	29 %	29 %	37 %	21 %	12 %
	SAU	42 %	34 %	38 %	27 %	21 %
	Bovins	31 %	27 %	35 %	25 %	27 %
	Ovins-caprins	41 %	29 %	33 %	26 %	31 %
MBS ≥ 8 et UTA < 0,75	Exploitations	14 %	9 %	2 %	8 %	16 %
	UTA	11 %	8 %	2 %	8 %	15 %
	MBS	45 %	32 %	13 %	38 %	62 %
	SAU	34 %	26 %	10 %	31 %	47 %
	Bovins	46 %	33 %	21 %	46 %	37 %
	Ovins-caprins	20 %	29 %	15 %	17 %	17 %

Sources : Recensement agricole 2000

La deuxième catégorie concerne les exploitations de petite dimension économique (moins de 8 UDE) ayant une main-d'œuvre supérieure à 0,75 UTA. Elle regroupe 16 % des unités non professionnelles pour 47 % des emplois, 21 % de la SAU, 12 % de la MBS, 27 % des bovins et 31 % des ovins-caprins. Plus d'un tiers des élevages laitiers se trouvent dans cette catégorie.

La troisième catégorie rassemble les exploitations ayant une plus grande dimension économique (plus de 8 UDE), mais peu de main-d'œuvre (moins de 0,75 UTA). Elle réunit 16 % des unités non professionnelles, 15 % des emplois agricoles, 47 % de la SAU et 62 % de la MBS. Alors que, pour chaque type d'élevage herbivore, moins de 15 % des unités appartiennent à ce groupe (2 % en "ovins-caprins", 8 % en "polyculture-élevage", 9 % en "bovins-viande" et 14 % en "bovins-lait"), les cheptels y sont particulièrement concentrés.

L'équilibre entre ces trois catégories d'exploitations pourrait, à l'avenir, être modifié sous l'influence de facteurs techniques et de choix de politique publique. Ainsi, l'instauration, au titre de la réforme de la PAC, d'un paiement unique par exploitation, déterminé sur une base historique, pourrait inciter au développement des unités de la troisième catégorie (par une externalisation d'une partie du travail ou une simplification des procédés techniques).

CONCLUSION

Les exploitations non professionnelles d'élevage herbivore ont-elles un avenir ? La tentation est parfois grande de répondre négativement à cette interrogation. Pourtant, si la baisse de l'effectif paraît être inéluctable au cours des années à venir, et ce à un rythme probablement toujours supérieur à celui des seules unités professionnelles, il serait particulièrement risqué de spéculer sur l'intensité du recul. Parmi les unités non professionnelles, bon nombre d'entre elles échappent, en effet, à la logique du marché (Lacombe, 2002). Ainsi, l'avenir de ces structures ne doit pas être relié aux seules perspectives offertes par le contexte local (agrandissement futur), national (prix à la production et coût des consommations intermédiaires) ou européen (réforme de la PAC). Des agriculteurs retraités ou des actifs du monde rural pourront toujours, pour des raisons d'épanouissement personnel, souhaiter détenir quelques moyens de production en agriculture. Plusieurs facteurs pourraient cependant agir, de manière cumulée, dans le sens d'une diminution accélérée de ces exploitations (Chatellier *et al.*, 2004) : a) l'évolution du comportement sociologique des éleveurs : à l'âge de la retraite, ces derniers acceptent désormais mieux l'idée d'arrêter définitivement l'activité agricole, cette évolution pourrait d'ailleurs être confortée par l'amélioration du montant des retraites ; b) le mode de transmission des unités non professionnelles : les moyens de production détenus dans ces structures sont, à la cessation d'activité, plus fréquemment transmis aux unités professionnelles environnantes ; c) les nouvelles contraintes inhérentes à la production agricole : les exigences croissantes de la société à l'égard de l'agriculture (environnement, qualité sanitaire des produits, traçabilité, etc.) et le renforcement des règles administratives (déclaration des surfaces pour la PAC, identification bovine, etc.) rendent plus difficile que par le passé l'exercice d'une activité agricole non professionnelle.

APCA, 2002. Chambres d'agriculture, 909, 11-38

Chatellier V., Bazin G., Wavresky P. 2004. Agreste Cahiers, 2, 3-12

Chatellier V., Jacquerie V. 2004. Les exploitations agricoles non professionnelles dans la région des Pays de la Loire et en France. Rapport de synthèse, INRA ESR Nantes, 46 p.

Institut de l'Elevage, 2003. Agreste Cahiers, 1, 67 p.

Lacombe P., 2002. Agriculture et Territoire : des scénarios pour l'avenir. Paris, Editions de l'Aube – DATAR, 192 p.

Rattin S., 2002. Agreste Cahiers, 2, 15-23